FEUILLE DE DÉLÉGATION POUR LES CHASSEURS INDIVIDUELS ADHÉRENTS À LA FDC 58

Assemblée Générale de la Fédération des chasseurs de la Nièvre du 23 avril 2022

A faire parvenir au secrétariat de la FDC 58 impérativement 20 jours (délai statutaire) avant la date de l'Assemblée Générale soit le 3 avril dernier délai

Je, soussigné(e),				
Madame, Monsieur				
Demeurant				
Donne mandat pour me représenter et participer au vote des éléments de l'AG 2022 de la FDC 58 à				
Madame / Monsieur				
Demeurant à				
Fait à le le				
Signature du chasseur : Signature du mandataire (en cas de pouvoir) :				
J'atteste recevoir une délégation de voix de la part d'adhérents individuels, que j'identifie au verso.				
Coller ici le timbre vote 2021/2022 de la personne participant au vote (code barre)				
PARTIE RÉSERVÉE A LA FÉDÉRATION				
Nombre de voix chasseurs :				
Nombre de voix territoires:				
Nombre de voix total				

Liste nominative des délégations individuelles

Assemblée Générale de la Fédération des chasseurs de la Nièvre du 23 avril 2022

A faire parvenir au secrétariat de la FDC 58 impérativement 20 jours (délai statutaire) avant la date de l'Assemblée Générale soit le 3 avril dernier délai

Nom-Prénom, adresse complète	Numéro de permis de chasser	Timbre vote saison 2021/2022 (code barre)	Signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir"

Les mandats "bon pour pouvoir" et signatures peuvent être recueillis sur des feuilles libres jointes à ce tableau mentionnant les noms, prénoms et numéros de permis.